LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE DE BASKETBALL
Allée Sadi Carnot,
45770 Saran
02 38 79 00 60
https://centrevaldeloirebasketball.org
SIRET : 30995143200041

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE 12/01/2024

Date / Lieu	12/01/2024 à Saran (19h30)	
Personnes Convoquées Présentes	BOTTON Michel, BOUREAU Jocelyne, COURBE Laurent, DELAGARDE Jean-Charles, DUBOIS Guillaume, FOUGERON Laurent, GALLAND Emmanuel, HOYAUX Anne, LANGREE Stephan, MARINO Christine, MAUXION Philippe, MOREAU Nathalie, PACAULT Florence, PETIBON Michel, PIGET Marie-Laure, TILLAY Dominique	
Personnes Convoquées / Invitées Excusées	BERTON Marie-Chantal, BLACHIER Fabrice, DAUDIN Jacques, FERELLOC Loïc, FROGER Maryse, GRIMAL Philippe, MAURY Jean-Yves, MOREAU Fabrice, RAVIER Jacky (Patrimoine), SCHMIDT Wilfried	
Invités Présents	LANZERAY Blandine (Présidente CD45), LEVEQUE Christian (Conseil d'Honneur) BERTRAND Nathalie	
Personnes Convoquées Non Excusées	AIT KHOUJA Sonia	

ORDRE DU JOUR

I) Informations Générales
   a) Finances : Point et révision / actualisation du budget prévisionnel
   b) Achats : Véhicule – Panier 3x3
   c) Modification Système Informatique
   d) Projet UFA-BPJEPS Basket
   e) Projet Création d'une Filiale
   f) Organisations majeures 2024
II) Tour des Commissions
III) Questions Diverses

COMPTE RENDU

I) INFORMATIONS GENERALES

Dominique TILLAY débute cette première réunion 2024 en adressant « en présentiel » ses voeux aux élus du Comité Directeur et aux personnes invitées qui se sont déplacé(e)s. Il fait part des sujets à traiter dans cette première partie :

a) **Finances** : Point et révision du budget prévisionnel

Actualisation des dépenses et des recettes enregistrées (montants réels). Léger déficit par rapport au prévisionnel établi en fin de saison dernière.

b) **Achats** : Véhicule – Panier 3x3

1) Véhicule

Constat : La 5008 a dépassé les 250 000 km et a plus de 10 ans

Projet : Achat véhicule transport personnes et utilitaire - Prix maximum : 30000 € Subvention Conseil Régional : 40 % (Reste à charge : 18000 €) - Amortissement sur 5 ans.

Proposition adoptée à l'UNANIMITE

2) Panier 3X3

Suite vente de 2 paniers ancienne génération (12000 €)

Projet : Achat panier nouvelle génération (mise en place simplifiée)

Subvention Conseil Régional : 40 % - Amortissement sur 3 ou 5 ans (ou imputation immédiate ?)

Proposition adoptée à l'UNANIMITE

c) **Modification du Système Informatique**

Problèmes posés par le système actuel :

-- sauvegarde à risque (bande magnétique)
-- connexion à distance régulièrement difficile

Système envisagé :

-- Microsoft
-- sauvegarde dans le cloud
-- connexion à distance facilitée

Impact :

-- achat de licences Microsoft pour les utilisateurs (montant déjà provisionné sur les résultats de la saison passée pas d'impact sur les dépenses 2024)
-- passage de Zimbra à Outlook

Proposition adoptée à l'UNANIMITE

d) **Projet UFA-BPJEPS Basket**

Etat des lieux

Actuellement, Formasat porte le BPJEPS, la Ligue est sous-traitante des modules 3 et 4 (spécifiques Basket).
La Ligue facture environ 800€ par apprenti à Formasat, soit 24 000 € par an pour une session complète (2 années).

Projet BPJEPS

La Ligue devient UFA du CFA FFBB.
Dans ce cas, la Ligue devra porter l'ensemble des cours : UC1 à UC4.
La gestion des contrats et la formation des tuteurs seraient assurées par la FFBB contre rémunération.
La Ligue doit disposer de salles de cours et d'intervenants supplémentaires pour les UC1 et UC2.
La Ligue doit également assurer la gestion administrative au quotidien, ainsi que l'ensemble des visites en structure.

Aspect financier

Actuellement : 800 € par apprenant par an - facturés à Formasat par la Ligue
Demain: Les OPCO versent 8300 € par apprenti au CFA (FFBB)
Rémunération Ligue vers FFBB : 15% soit 1 245€
La Ligue encaisse le delta, soit 7 055 € par apprenti.

Projection : Exemple

1ère année :15 apprentis
La Ligue encaisse 7055 x 15 - soit 105 825 € - soit 93 825€ de plus qu'aujourd'hui.
Pour gérer cette première année, il faut louer des salles (pour environ 3 000 €), assurer les cours UC1 et UC2 (pour environ 30 000 €) et probablement structurer l'IRFBB avec l'embauche d'un(e) responsable (profil RH/Formation) (pour environ 55 000 €).
Bilan 1ère année : + 5 825€

2ème année :15 apprentis par année (soit 30 apprentis)

La Ligue encaisse 7 055 x 30 - soit 211 650 € - soit 187 650€ de plus qu'aujourd'hui.
Pour gérer cette deuxième année, il faut louer des salles (pour environ 3 000 €) jusqu'à la fin des travaux d'extension, assurer les cours UC1 et UC2 (pour environ 30 000 € et probablement structurer l'IRFBB avec l'embauche d'un(e) responsable IRFBB (profil RH/Formation) (pour environ 55 000€
Bilan 2ème année : + 99 650€

Au-delà du gain de 100 000 € par an qui devrait nous aider à financer l'extension du bâtiment, nous pourrions bénéficier de :

– Structuration professionnelle de l'IRFBB
  - Suivi formation de nos salariés
- Autonomie de la formation BPJEPS : UC1 et UC2 plus proches de l'environnement Basket
– Visite des structures par un Conseiller Territorial et un élu Ligue, ce qui permettrait un rapprochement avec les clubs.
– Possibilité d'inclure des formations Vivre Ensemble dans le BPJEPS

Avec quelques contraintes :
– Comptabilité séparée – Charge de travail accrue – Recrutement à effectuer– Sélection et suivi des intervenants extérieurs – Elargissement de la certification Qualiopi

Proposition adoptée à l'UNANIMITE

e) **Projet de Création d'une Filiale**

Le Président de Ligue demande un accord du Comité Directeur pour lancer une étude sur ce projet. Il en expose les avantages et inconvénients :
Intérêt : Récupérer la TVA lors d'événements importants (Gain estimé à environ 20 000 € par an)
Contraintes: Créer une filiale (entreprise) – Désigner un Gérant – Etablir une Comptabilité séparée – Rédiger une Déclaration fiscale

Proposition adoptée à l'UNANIMITE

f) **Organisations majeures 2024**

– Février : potentiellement, remise des Sifflets d'Or.
– Mars : Challenge Benjamin le 17 Mars - Job Dating le 21 mars à Bourges - Potentiellement Job Dating à Chartres
– Avril : Open + 5000 Bourges (2 au 6 avril), Coupe de France Entreprise 3X3 (3 ou 4 avril à Bourges), TIP U15 (19 au 21 à Châteauroux)
– Mai : Finales Jeunes (4 et 5 mai), Master Ligue (18 mai dans le 45), Finales Inter-Région (26 mai à St Pierre-des-Corps et La Ville-aux-Dames), Panier d'Or (25 mai dans le 28) et Basket d'Or (25 mai dans le 45).
– Juin : Festibasket (15 juin dans le 41), Assemblée Générale Ligue (16 juin dans le 41), FIBA Orléans (17 au 23 juin) + TIC 3X3 (23 juin)
– Juillet : Open Junior League (6 juillet à Châteauroux), Séminaire des Présidents (CD et Ligues) (19 et 20 juillet) à Co'Met, Matches de l'équipe de France Masculine (19 au 21 juillet à Co'Met Orléans)

Emmanuel GALLAND souhaite que les personnes proches de la Ligue (par leurs fonctions) s'investissent dans l'organisation et le déroulement de ces manifestations, en particulier celles qui se dérouleront à Co'Met.

II) TOUR DES COMMISSIONS

- **Finances et autres activités** (Philippe MAUXION)

Nombre de licenciés : A ce jour = 25049
Budget : Il indique les grandes tendances, avec quelques erreurs, mais nous n'avons pas eu assez de temps pour bien tout vérifier.

TIP U15 à Châteauroux : Elise prépare le dossier

Assurance Franchise : Pour les élus qui ont souscrit ce type d'assurance, merci de régler l'échéance (12,50 €)

Informatique : Remplacement du serveur physique par un serveur virtuel de type SharePoint (comme effbb). Actuellement, beaucoup d'arrêts, inaccessible le week-end. Le nouveau serveur, lié à Office 365, permettra un accès facile au télétravail et un accès permanent. Achat d'une quinzaine de licences. Coût 2 000 € / an plus travaux préparatoires de migration des données.

TDE 2024 :

Hébergement et restauration pas au niveau attendu.
Exemple : Douche brûlante et impossibilité de régler. Prévoir des chambres séparées pour les coaches. Pas de chauffage la nuit de mercredi à jeudi.

Viande sèche et dure à chaque repas ; pas de légumes ni fruits à tous les repas. Pas de choix. Pas de laitage (autre que du lait) ni fruit au petit déjeuner.

Sur le Plan Sportif :
Potentiels M : Finalistes contre la Gironde (défaite en Finale).
Potentielles F : L'équipe féminine a terminé à la dernière place, et le dernier match s'est soldé par une performance notable avec un score de 49 à 54, bien qu'un samedi matin.
L'équipe masculine du Loir-et-Cher a obtenu la troisième place, avec Fabien VINCENT en tant que coach.
Les féminines de l'Indre-et-Loire ont remporté la finale, avec James DEROIN en tant que coach.
Enfin, Emmanuel CAQUET avait été désigné comme entraîneur de l'équipe masculine potentielle. Malheureusement, en raison de maladie, il était absent au Temple-sur-Lot. Son assistant, Charly IMBERT, a pris l'équipe en charge sur les premières rencontres, mais c'est Jonathan BLOT (Chef de délégation du Loiret) qui a coaché lors de la Finale.

Résultats
CD 37 (F) : 1ère place CD 41 (M) : 3ème place
CD 37 (M) : 9ème place CD 28 (M) : 5ème place
CD 45 : 8ème (à vérifier)
Potentiels : 2ème place Potentielles : 8ème place
Fair-play : Masculin 37 et Féminin 45
Bravo à tous.

- **Commission Manifestations :**

– LOG.in dans les Comités :
  – Le 10 Février en Indre-et-Loire (Maison des Sports) dans le cadre de la rencontre Ligue-Clubs-Comité
  – Le 25 Février dans l'Indre (Plaine des Sports - Châteauroux)
  – Le 06 Avril à Bourges dans le cadre de la rencontre Ligue-Clubs-Comité

- **Commission de Discipline :**

– Laurent Courbé présente un bilan des dossiers diciplinaires. Au 31 décembre 2023, 19 dossiers étaient enregistrés, dont 7 concernent des licenciés sanctionnés pour 3 FT.
– Il tient à rappeler la procédure pour la gestion de la 3ème fautes technique suite au changement du règlement disciplinaire pour la saison 2023-2024. En effet, le licencié dispose d'un délai **de 48 heures pour contester** sa troisième faute technique une fois celle-ci enregistrée. Passé ce délai, il reçoit deux messages générés par le logiciel FBI : le premier pour lui indiquer qu'il fera l'objet d'une sanction automatique avec la date du week-end prévu, le second lui proposant la possibilité d'arbitrer deux rencontres dans un délai de 30 jours suivant l'alerte reçue pour éviter la suspension automatique.
Dès l'émission des alertes, le **licencié doit être désigné d'office par la CDO compétente**. Le licencié doit accuser réception et confirmer sa présence dans les 5 jours suivant la réception des désignations. A défaut, la sanction automatique s'appliquera.
– Par ailleurs, Laurent Courbé indique qu'une réflexion va être menée sur un barème disciplinaire commun (seuil maximum de sanction pour une infraction) dans le cadre des travaux avec les présidents de commission régionale de discipline sour l'égide des services juridiques de la FFBB. Cela permettra d'harmoniser les sanctions sur le territoire.

- **Commission Solidarité :**

– Il reste 1 dossier club en cours de règlement.
– Pour les jeunes des Pôles, une rencontre a eu lieu lors du dernier trimestre 2023 avec les services du Conseil Régional pour gérer le dossier « en ligne ». Cela pourrait concerner entre 4 et 6 familles.

- **Sportive Jeunes** (Jacques DAUDIN) **:**

– Reprise du championnat régional jeunes : Samedi 13 Janvier 2024.
– Une réunion en visio est prévue prochainement afin de préparer les finales des 4 et 5 mai dans le 28.
– Championnat inter-régional du grand Ouest :
  U15M = ADA BLOIS et CJM BOURGES
  U15F = CJM BOURGES et CTC NECOTIN – SAINT-JEAN-LE-BLANC
  U18F: US LE POINCONNET et CS BOURGES
  U17M : C'CHARTRES M (1 seule équipe)
– Les Finales se dérouleront le Dimanche 26 Mai 2024 à St Pierre-des-Corps et La Ville-aux-Dames.

– Pour la saison prochaine, évolution du championnat grand Ouest : 1 groupe de réflexion a été mené par Nicolas CORBE et ses homologues et 2 représentants par ligue.
J'ai une réunion avec mes 2 homologues Lundi 15 Janvier. Je ferai parvenir les documents à l'ensemble du Comité Directeur puis une visio sera organisée à destination des clubs le 12 Février.

- IRFBB et Pôles Formation

– IRFBB

Visite INFBB / Pôle Emploi-Formation de la Fédération (06-12-2023) : deux points forts pour 2024-2025 =
– Mise en place du réseau INFBB/IRFBB (en cours de préparation)
– Formation BPJEPS prise en charge par la Ligue (UFA) avec support Fédération (voir plus haut).
Mon avis : Nous ne sommes pas prêts – Beaucoup de progrès à faire et de travail à effectuer. Mesures et décisions à prendre – Attitudes à modifier

– Qualiopi : Audit de renouvellement programmé le 17 Avril 2024 (en présentiel).
– Agate: Peu d'activité en ce moment. La phase de préparation n'est pas terminée. A quand la mise en œuvre ?
– Enquête sur l'Emploi des Techniciens : Initiée et gérée par la Fédération. Benoist BURGUET est le référent Ligue CVL.
– Sporteef sera remplacé par un nouveau dispositif de LMS (Learning Management System).

– Pôle Formation Techniciens

a) Brevets Fédéraux :
Environ 150 inscrits. Cher = 22 – Eure-et-Loir = 30 – Indre = 18 - Indre-et-Loire = 33 – Loir-et-Cher = 24 – Loiret = 29

b) DETB :
53 inscrits dont 3 « extérieurs », essentiellement de l'Indre-et-Loire et du Loiret.
Deux abandons – Quelques-uns en difficulté (absences sur les journées de formation – non envoi des travaux à réaliser).
Répartition des inscriptions : CS1 = 26 – CS2 = 27 – CS3 = 33 – CS4 = 29 – CS5 = 28 – CS6 = 26 – CS9 = 15 – CS10 = 16

c) Statut Régional du Technicien :

Réflexion en cours pour 2024-2025.

Rappels : Pour les Jeunes Poule Titre, on passe de CS1+CS2 /EJ / P1 à CS1+CS2+CS3

Pour les Jeunes 2ème Division, on reste à CS1+CS2

Pour la RM2, on passe de CS1+CS2 /EJ / P1 à Module 1

Suivi du Statut :

Plusieurs clubs ont été avertis pour non-respect du niveau de diplôme ou certification par rapport au niveau de l'équipe.

Chez les Seniors, une équipe a « grillé » deux Jokers (le club a été averti) – 4 ont « grillé » un Joker.

– JPS Techniciens :

Réflexion en cours pour l'organisation de l'édition 2024.

Réflexion également en cours pour le règlement de la participation financière JPS chez les Jeunes. Une piste à étudier : Peut-être demander une caution de 100 € à l'engagement qui couvrirait JPS + Phases de qualification puis un deuxième versement pour ceux qui seraient qualifiés à partir de Janvier ?

– MicroBasket :

7 inscrits – Formation e-learning lancée

Calendrier Présentiels (par demi-journée) : Samedi 13 Janvier 2024 à Issoudun – Samedi 10 Février 2024 à Bourges (Prado) – Samedi 16 Mars 2024 à Tours

La deuxième session de formation un moment envisagée suite au sondage sur les Nouvelles Pratiques ne pourra pas être organisée.

– JIG (Joueurs/Joueuses d'Intérêt Général)

Visites à effectuer pour plusieurs joueuses du Poinçonnet (seul club concerné)

– BPJEPS :

30 apprenants 1ère Année sur les deux sites (Orléans-Tours)

Une quinzaine en deuxième Année à Orléans

– Pôle Formation OTM

– Deux OTM du Loir-et-Cher ont été validés. Ce qui porte à 5 le nombre d'OTM Région dans ce Comité. Une formation « 24 secondes » va leur être proposée.

– Examens en cours en Indre-et-Loire.

– Comment va s'organiser le passage d'OTM Région à OTM Fédéral ? Sur quel support ?

– Question sur une formation spécifique à la technique « Regards Croisés » : Christine Marino répond qu'elle a été enseignée il y a quelques années lors de stages de début de saison et doit être appliquée par tous les OTM qui officient en championnat de France. Cette procédure est rappelée lors de chaque évaluation des OTM.
– Les CDO vont être informées de la nouvelle procédure à respecter pour la validation des OTM Région : transmission des documents à Christine MARINO pour traitement des évaluations et validation par l'IRFBB.

– Pôle Formation Dirigeants

Les formations programmées sont terminées (JPS Néo-Dirigeants, Automnales, Trésoriers).
Florence PACAULT va organiser une réunion pour préparer un nouveau programme (fin de saison 2023-2024 et saison 2024-2025).

– Nouvelles Pratiques

Un sondage a été adressé à tous les clubs de la Ligue pour connaître les besoins de formations.
Il s'agissait, à l'origine, d'une demande du Président de Ligue pour essayer de mettre en place une formation Basket Santé dans la Ligue. Le sondage a été étendu à BaskeTonik, Basket Inclusif et Basket Santé.
Résultats (après relance) : 42 réponses
OUI pour les 4 formations : 10
NON pour les 4 formations : 8
Basket Santé : 22
BaskeTonik : 17
Basket Inclusif : 20
MicroBasket : 22

Un dossier spécifique à chaque formation (dates – lieu - contenus) sera envoyé à chaque personne s'étant déclarée intéressée pour participer.

– Relances

Beaucoup de temps passé / perdu pour de nombreuses relances dans tous les domaines :
– impayés (engagements – formations)
– envoi des dossiers, très souvent incomplets (DETB)
– enquêtes-sondages et propositions de formations
– réponses aux questionnaires de satisfaction (tous types de formations)
– envoi des « devoirs » - e-learning (Brevets Fédéraux – DETB)

Les raisons : Oubli ? Négligence ? Paresse ? Manque de rigueur ? Manque d'Intérêt ?

Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas encore trouvé la solution. A part les sanctions et l'exclusion que nous serons peut-être amenés à prononcer à l'avenir.

Plan d'Aide à la Formation
Peu de dossiers de demande reçus à ce jour.

- **Partenariat**

La Commission Partenariat a été relancée avec de nouveaux membres impliquant une nouvelle dynamique.
La recherche de partenaires a été totalement axée sur le 3x3.
Contacts importants avec des sociétés d'envergure nationale : Caisse d'Epargne, GRDF, MAIF.
Rendez vous avec la Caisse d'Epargne prévu le mercredi 31 janvier pour évolution du partenariat vers tous les événements 3x3 du semestre à venir.

Une liste de partenaires potentiels locaux, connus pour être des partisans et amis du basket, a été établie.
Là aussi, des relances et contacts sont en cours.
L'avantage est d'avoir en plus de l'Open d'Orléans, des manifestations 3x3 importantes comme le Junior League de Châteauroux et surtout l'Open 5000 de Bourges (CREPS).

Des dispositions sont prises pour un meilleur suivi avec des comptes rendus réguliers évitant ainsi des oublis, des erreurs…

Ne pas oublier nos partenaires habituels que sont Crédit Mutuel et Intersport pour des contacts de début d'année et envisager avec eux nos actions généralistes 2024.

Pour information, nous avons été contactés par une association organisant à grande échelle des manifestations d'art urbain (Urban Festival) dont un des thèmes se rapprocherait du basket de rue.
Peut-être, une opportunité de présenter un spectacle original pendant les temps morts de l'Open d'Orléans ?

- **Citoyenneté**

– Un seul dossier « MAIF Citoyenneté » déposé : par le CJM BOURGES BASKET.
– Michel PETIBON évoque la possibilité de signer un contrat de partenariat avec LOG.in en fonction d'un certain nombre d'interventions .

- **Délégation Jeunesse**

– Les nouvelles épreuves des « Panier d'Or » et « Basket d'Or » ont été diffusées. Stéphan LANGREE est en attente des retours des Comités.
Suggestion : Joindre des videos pour illustrer le descriptif.
Stéphan LANGREE souhaite poursuivre la réflexion sur les barèmes afin de parvenir à une répartition/graduation pertinente entre « Panier d'Or » - « Panier d'Argent » - « Panier de Bronze » d'une part, « Basket d'Or » - Basket d'Argent » - « Basket de Bronze » d'autre part.

- **Job Dating**

– Sur le dernier événement (Châteauroux - LE POINCONNET comme Club Support), Nathalie MOREAU signale la participation de 150 personnes dont une centaine de demandeurs d'emploi.
– Pour l'édition de Bourges, elle pense solliciter la participation de Anna KOTOCOVA et Emmanuel CAQUET.
– Apparemment, pas de possibilité pour organiser sur Orléans.

- **Sportive Seniors**

Guillaume Dubois présente les résultats des réponses du sondage envoyé à tous les clubs, concernant une modification du Règlement Sportif Régional, notamment ses articles 20 et 21.

59 personnes ont répondu au sondage, avec des avis partagés concernant une modification des horaires officiels des rencontres de championnat régional seniors. Plusieurs options étaient ainsi proposées : statu quo (matchs seniors le dimanche après-midi), programmer les matchs PNM le samedi soir, programmer les matchs PNM et PNF le samedi soir, laisser le choix de l'horaire officiel des matchs PNM-PNF à l'équipe locale en début de saison.
Après débat, deux options sont retenues et soumises au vote des membres présents du Comité Directeur :
- ou statu quo
- ou fixer l'horaire des matchs PNM au samedi soir à 20H30

La modification de l'horaire des matchs PNM est donc mise au vote.

Résultats du vote : **POUR le changement = 8 voix**
CONTRE le changement = 6 voix
ABSTENTIONS = 2

L'horaire officiel des rencontres de PNM devient donc : Samedi à 20H30.
La modification sera effective à partir de la saison prochaine.

Pour le Dimanche, l'ordre des priorités reste le même, sauf pour le créneau de 17H45 qui, pour répondre à certaines demandes, est placé « à égalité » avec l'horaire de 11H00.
Les clubs auront donc la possibilité de demander à jouer les matchs du dimanche à 17H45 le matin à 11H00. La rédaction de l'article 20 est donc modifiée.
Les deux articles nouvellement rédigés (entrée en vigueur à compter du 01/09/2024) sont portés en annexe ci-dessous.

- **Commission Médicale**

– Jean-Charles DELAGARDE dit avoir reçu une demande de Médecin Agréé pour le Comité du Cher. Elle émane de Achille CASSIOT. Cette candidature est très intéressante car la présence de ce médecin sur Bourges et le Cher pourrait répondre à plusieurs besoins ou, tout au moins, offrir certaines opportunités.

- **Ressources Humaines**

Un moment est prévu avec Maxime DREUX pour faire un point sur les emplois du temps des salariés. Pour le moment, pas de dérive constatée.

III) QUESTIONS DIVERSES

– Travaux d'extension (verticale) du Siège de la Ligue : Les travaux pourront commencer dès que nous aurons trouvé une solution de repli pour poursuivre les activités administratives et de formation.

– Marie-Laure PIGET évoque les difficultés qu'elle rencontre pour les désignations entre deux clubs d'une même CTC. Réponse collective : Possibilité de désigner un arbitre d'un club partenaire de la CTC (mais pas du club porteur) sur une rencontre de la même CTC.

– Florence PACAULT demande où en est le projet de « Caisse de Péréquation » pour les Championnats Régionaux Jeunes. Réponse du Président de Ligue : rien n'a encore été prévu à ce sujet.

- **Conseil d'Honneur :**

Christian LEVEQUE se charge de conclure cette réunion.
Il signale le décès de Gérard PEREZ, ancien Trésorier de la Ligue du Centre.
Un rappel : Celui de Stéphane WATERSHOOT de l'AL La Source, Président du Club, et élu au Comité du Loiret, en Décembre dernier.
Et celui, tout récemment, de Jean TREMEAU, ancien élu majeur du Comité du Loiret.
Il regrette n'avoir été informé de la remise du Challenge du Bénévolat que par un seul Comité. Il n'a aucune information pour les autres.
Il regrette également n'avoir reçu aucune candidature des Comités pour siéger au Conseil d'Honneur.
Il termine en présentant ses vœux aux membres du Comité Directeur et en les félicitant pour la qualité de cette réunion et son approche « professionnelle ».

La séance est levée à 23h00

M.Michel BOTTON
Secrétaire de séance

M. Dominique TILLAY
Président de la Ligue du Centre-Val de Loire
de Basket-Ball

ANNEXE

ARTICLES DU REGLEMENT SPORTIF MODIFIES
suite à décision du Comité Directeur
dans sa réunion du 12 Janvier 2024

Article 20 – Pluralité de rencontres

20.1 – Il est nécessaire de prévoir 2 heures 15 minutes d'intervalle entre le début de deux rencontres successives pour les catégories seniors. Le terrain devra être libéré vingt (20) minutes avant le début de la rencontre suivante afin de permettre l'échauffement des équipes.
L'intervalle de 2h15 entre deux rencontres pourra être réduit si les circonstances le permettent.

20.2 – Horaires des matchs seniors le dimanche :
· Un seul match : 15h30.
· Deux matchs sur le même terrain : 13h15 (match n°2) et 15h30 (match n°1).
· Trois matchs sur le même terrain : 13h15 (match n°2), 15h30 (match n°1) et 17h45 (match n°3). Le match n°3 peut également être programmé à 11h, à la demande d'une des deux équipes en présence et en accord avec son adversaire.
· Quatre matchs sur le même terrain : 11h (match n°4), 13h15 (match n°2), 15h30 (match n°1) et 17h45 (match n°3).

Article 21 – Horaires officiels des rencontres

Pour la division PNM, l'horaire officiel des rencontres est fixé au samedi 20h30. En cas de programmation d'une rencontre de niveau supérieur en même temps, la rencontre de PNM est déplacée au dimanche après-midi à un horaire déterminé en fonction de la programmation de la journée (11h – 13h15 – 15h30 ou 17h45).
Pour les autres divisions régionales seniors, l'horaire officiel des rencontres est fixé au dimanche après-midi, en fonction de la programmation de la journée (11h – 13h15 – 15h30 ou 17h45).

Pour les championnats régionaux jeunes, l'horaire des rencontres est fixé par le club recevant, en respectant une hiérarchie selon les catégories d'âge (U13 en premier, puis U15, U17/U18 et U20).